

Laissez-vous conter... ... le champ de foire de Lesterps

Si les foires sont attestées dès le XVIII^e siècle, le champ de foire actuel n'existe que depuis la fin du XIX^e siècle.

Les foires se déroulaient le 24 de chaque mois et attiraient à la fois les marchands d'objets, de vêtements et les négociants de bétail.

Des foires très renommées

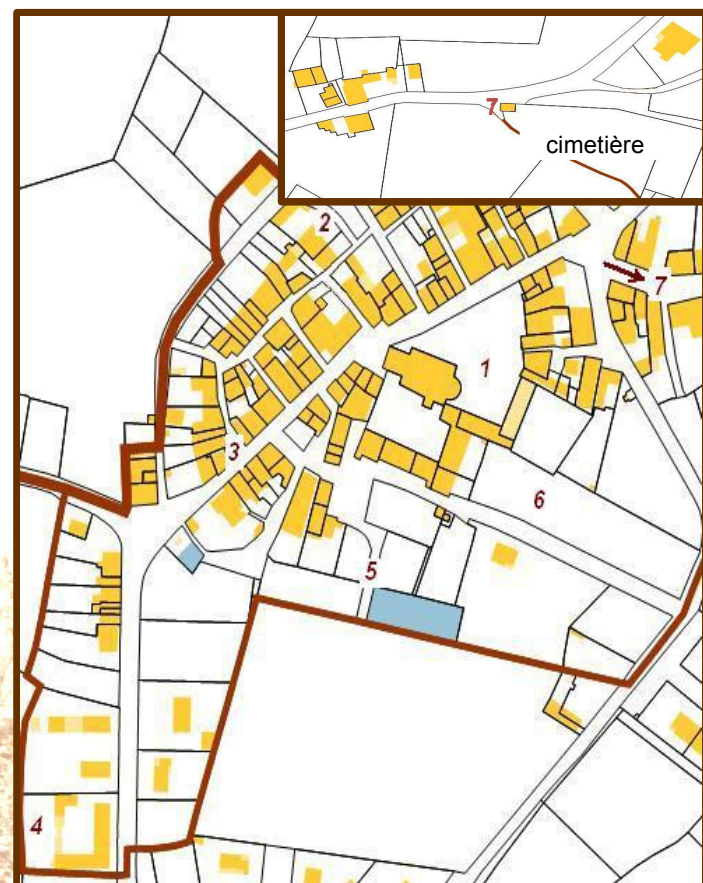
Ces foires très renommées attiraient foule. Les autorités veillaient à leur bonne réputation en statuant notamment sur l'entretien des rues du bourg. Attenant au cimetière ancien, le champ de foire était peu étendu et les jours de foire, les marchands prenaient possession des rues alentour. Les droits de fermage s'appliquaient sur les bancs du champ de foire, avec un bail d'adjudication pour l'entretien et le nettoyage des espaces.

La réappropriation de l'ancien cimetière

En 1854, la municipalité demanda la translation du cimetière pour des raisons d'exiguïté et de salubrité. L'espace libéré fut réinvesti par le champ de foire et arasé à la fin du XIX^e siècle. Une bascule y fut construite de 1898 à 1899. Le champ de foire fut utilisé jusqu'à la disparition des foires dans les années 1980. Il accueille aujourd'hui d'autres animations.

À savoir

L'exiguïté de l'ancien champ de foire entraînait la répartition des éleveurs en fonction des espèces : les bovins aux halles, les moutons sur le champ de foire, les cochons place Saint-Gauthier ou les volailles près des viviers.



(6) Vous êtes ici

À voir aussi à Lesterps :

- la place des tilleuls (1)
- l'école privée Sainte-Bernadette (2)
- la fontaine « Royal » (3)
- l'école publique de filles (4)
- les viviers (5)
- la chapelle de l'Image, route de Saint-Christophe (7)



Un jour de foire à Lesterps
Photo ancienne, collection privée.

Phot.

